

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 175-2013
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive:
N° d'affaire: 2013.0772

Déposée le: 10.06.2013

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Baumberger (Langenthal, PLR) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 1595/2013 du 27 novembre 2013
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –
Proposition du Conseil-exécutif: **Rejet**



GeoMol CH - le canton de Berne doit rester dans son rôle de pont

Le Conseil-exécutif est chargé d'entreprendre les démarches nécessaires

1. pour adhérer au projet GeoMol CH et
2. pour rechercher la coordination technique avec l'Université de Berne afin d'optimiser les coûts.

Développement

La part des énergies renouvelables à la production de courant est aujourd'hui d'environ 56 pour cent, dont 54 pour cent pour l'énergie hydraulique et 2 pour cent pour les nouvelles énergies renouvelables. De ces deux pour cent, la majeure partie provient des installations d'incinération des déchets et d'épuration des eaux. Le vent, la biomasse et le soleil contribuent actuellement pour 0,27 pour cent à la production de courant en Suisse.

Le Parlement fédéral a lancé une offensive en faveur de la géothermie (motion Gutzwiler). Le Conseil fédéral est chargé d'organiser et de financer un programme national d'exploration des sous-sols. Gutzwiler développe sa proposition en faisant valoir le potentiel élevé de la géothermie pour la production de courant et de chaleur.

L'Office fédéral de topographie (swisstopo, une unité d'organisation du DDPS) a lancé le projet GeoMol CH. Il s'agit d'un modèle géologique tridimensionnel Confédération-cantons-communes

devant permettre de saisir et d'utiliser une base de données en trois dimensions harmonisée aux trois niveaux, et d'un échange de données entre les partenaires. La principale visée du projet est la représentation du sous-sol du Bassin molassique suisse, qui s'étend du Lac Léman au Lac de Constance, et de son potentiel, ainsi que la mise en place d'un réseau national d'experts.

Swisstopo a la responsabilité du modèle de référence de la Confédération (données de base, direction du projet), les cantons et les universités, celle des modèles régionaux (établis sur la base du modèle de référence) et les communes, les cantons et les universités, celle des modèles locaux.

Swisstopo participe actuellement à l'organe responsable du projet, tout comme trois offices fédéraux, à savoir L'Office fédéral de l'environnement OFEV, l'Office fédéral de l'énergie OFEN et l'Office fédéral du développement territorial ARE, ainsi que les cantons de GE, de VD, de SO et de ZH. D'autres partenaires sont l'Université de Fribourg (sur mandat du canton), la SEAG (société pétrolière), la FREAG (société de prospection pétrolière de Fribourg) et la Nagra.

Le canton de Berne, qui joue un rôle de pont dans la zone cible du projet, à savoir le Bassin molassique, ne participe pas encore. C'est d'autant plus difficile à comprendre que le Bassin molassique suisse se trouve en grande partie dans le sous-sol du territoire bernois et qu'il semble renfermer un important potentiel de géothermie et de capacités de stockage (p. ex. stockage de CO₂). En se tenant à l'écart, le canton de Berne se prive de la possibilité de participer au développement et à la mise en forme de ce projet prometteur et à l'utilisation de ce qui en ressortira.

Le modèle détaillé du sous-sol qui en serait le résultat coûterait au canton 10 000 francs par année pour les trois années que va durer le projet et à l'Université de Berne, 40 000 francs. Le modèle aura pour effet de faciliter énormément la planification de futurs projets à réaliser dans le sous-sol. Même dans la situation financière qui est aujourd'hui celle du canton, le coût de la participation au projet ne devrait pas être un obstacle, d'autant qu'il est relativement faible.

Réponse du Conseil-exécutif

Le projet GeoMOL de l'Office fédéral de topographie (swisstopo) a pour but de représenter en trois dimensions la géologie du sous-sol du Mittelland qui s'étend du lac Léman au lac de Constance. Volet du projet européen de même nom, il dure trois ans (2013 – 2015) et sera réalisé quoi qu'il en soit, indépendamment du nombre de partenaires. La participation coûterait au canton de Berne 120 000 francs.

Le Conseil-exécutif comprend les préoccupations de l'auteur de la motion. Mais la situation financière actuelle du canton de Berne ne lui permet pas de participer à un projet national qui lui apporte peu. C'est la raison pour laquelle l'Université de Berne ainsi que les villes de Berne, de Bienne et de Thounne rejettent cette participation. Il va cependant de soi que le canton mettra les données géologiques en sa possession à la disposition des membres du projet.

Plutôt qu'une participation au projet GeoMOL, il est plus utile de cibler l'établissement d'une carte du potentiel géothermique de grande profondeur du canton de Berne, telle que le prévoit le plan de mesures 2010 – 2014 pour la mise en œuvre de la stratégie énergétique. Les travaux sont en cours et le rapport sera présenté à l'automne 2014. L'Office fédéral de l'énergie participera au projet.

Au Grand Conseil